



académie d'aix-marseille

## Division des Examens et Concours

DIEC/13-605-1471 du 09/09/2013

### **CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE ENSEIGNEMENT EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF) SESSION 2013**

Références : Arrêté du 30.11.2009 publié au J.O du 9.12.2009 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par l'arrêté du 9 mars 2004 et l'arrêté du 27 septembre 2005. Note de service n°2009-188 du 17.12.2009 parue au BO n°48 du 24.12.2009

Destinataires : Personnels enseignants des premier et second degrés

Dossier suivi par : Mme TAVERNIER – Tél : 04 42 91 72 12 – Fax : 04 42 38 73 45

**La certification complémentaire** permet à des **enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public**, relevant du ministre chargé de l'éducation, et aux **maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat** de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours.

Le secteur disciplinaire **Enseignement en langue des signes française** s'adresse aux enseignants des premier et second degrés titulaires ou stagiaires, **qui souhaitent faire reconnaître leur aptitude à intervenir en langue des signes française (L.S.F), dans le cadre de l'enseignement de la, ou des disciplines pour lesquelles ils auront été qualifiés par leur concours.**

Ces enseignants n'auront pas en revanche vocation à dispenser un enseignement de la L.S.F, enseignement pour lequel un CAPES a été créé à la session 2010.

Lors de l'épreuve orale constitutive de l'examen prévu à l'article 5 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié, l'exposé se déroulera en français et l'entretien qui lui succède en LSF.

### **INSCRIPTIONS**

Le registre d'inscription pour la session 2013 est ouvert du :  
**Lundi 9 septembre 2013 au Vendredi 4 octobre 2013**

## **DEPOT DES CANDIDATURES**

**Le dossier d'inscription en six exemplaires** est à poster en envoi recommandé simple au plus tard :

**Vendredi 4 octobre 2013**

le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d Aix-Marseille  
DIEC 2.04 - Bureau 225  
Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

### **Ce dossier doit comprendre :**

- La demande d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée
- Un rapport **d'au plus cinq pages** (voir le chapitre II de la note de service ministérielle n°2004-175 du 19/10/04 parue au BO n°39 du 28/10/04)
- Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse pour l'envoi de votre convocation, puis de votre relevé de notes.

**Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi)**

**Du Vendredi 4 octobre 2013 sera rejeté, quel que soit le motif.**

### **Ce rapport doit préciser :**

- les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant la participation à un module complémentaire, suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'IUFM,
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquelles le candidat a pu participer.
- Les travaux effectués à titre personnel ou professionnel,
- Comporter le développement commenté de l'une des expériences, lui paraissant la plus significative.

**ATTENTION : tout dossier ne comportant pas ce rapport sera rejeté.**

## **STRUCTURE DE L'EXAMEN**

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes.

Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

*Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille*



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE  
CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE SESSION 2013  
EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE (LSF)**

**I - SITUATION PERSONNELLE :**

Nom patronymique : ..... Nom marital : .....  
Prénoms : .....  
Date et lieu de naissance : ..... Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. personnel : ..... Adresse électronique : .....

**II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2013/2014 :**

Corps : ..... Tél. professionnel : .....  
Discipline enseignée : .....  
Qualité :      titulaire                                      stagiaire  
Position :     En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille)  
                  (ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)  
                   Autres (à préciser) .....

Affectation actuelle : ..... Privé ou Public : .....  
Adresse de l'établissement : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

**III – CHOIX DU SECTEUR DISCIPLINAIRE :**

Secteur disciplinaire	Cocher la case	
		Pour les enseignants
<b>Langue des signes française</b>		titulaires ou stagiaires des premier et second degré exclusivement

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, au titre de la session 2013.

**Date et signature :**